Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Barreau d'Avignon : 30 ans au service du droit de l'enfance et de l'adolescence



SOS avocats d'enfants et le Barreau d'Avignon organisent une journée interprofessionnelle à l'occasion du 30e anniversaire de cette association d'intérêt général destinée faire entendre la parole des enfants et des adolescents.

L'association SOS Avocats d'enfants du barreau d'Avignon organise, au palais de justice, le 5 novembre, une journée interprofessionnelle sur le thème '30 ans d'engagements pour les enfants'. Plus de 100 personnes dont des magistrats, des professionnels issus des métiers de l'enfance et des médiateurs se sont déjà inscrits.

« La Journée interprofessionnelle a pour objectif de dépasser l'entre-soi, de permettre un échange et une réflexions pour tendre vers une harmonisation des pratiques, explique Maître Anne-Séverine Gaudet, avocate et présidente de SOS Avocats d'enfants du Barreau d'Avignon. Nous recevons 400 enfants par an en assistance éducative ou en séparation des parents devant le juge des affaires familiales. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

« Nous recevons 400 enfants par an. »

Maître Anne-Séverine Gaudet, présidente de SOS Avocats d'enfants du Barreau d'Avignon

A l'occasion de cet anniversaire, le programme (voir détail sur le visuel ci-dessous), plusieurs rendez-vous sont prévus. La matinée sera notamment consacrée à 'L'évolution de l'intervention des avocats d'enfants' ainsi que 'Les droits patrimoniaux des enfants'. Dans l'après-midi les thèmes abordés seront 'L'entretien avec les enfants en bas âge' et 'Les outils d'hier, d'aujourd'hui et de demain (génogramme, PPE, IA…)'.

« Nous souhaitons de véritables échanges pluridisciplinaires pour donner à cette journée une vraie coloration interprofessionnelle », précise la présidente de SOS Avocats d'enfants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Crédit : Association SOS Avocats d'enfants du Barreau d'Avignon

Informer et prendre soin des mineurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

L'Association Sos avocats d'enfants est une Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, créée il y a 30 ans au sein du Barreau d'Avignon composée d'une équipe d'avocats ayant au minimum 5 ans d'exercice professionnel et suivant une formation spécifique relative aux droits des enfants.

Elle pour mission d'informer les mineurs (- de 18 ans) sur leurs droits. Elle les reçoit également pour les entendre confidentiellement dans leurs plaintes et leurs revendications. Son ADN ? Ecoute, aide, accès au conseil et défense des enfants et des adolescents pour faire entendre leur parole dans les procès les concernant : en matière familiale (divorce, garde d'enfants, droit de visite, séparation, adoption, filiation…), en matière de protection de l'enfant devant le Juge des enfants (mesure d'assistance éducative et de placement).

Pour cela, SOS Avocats d'enfants assure notamment la promotion de la formation d'avocats au conseil et à la défense de la jeunesse ainsi que recherche sur les droits de la jeunesse et la réflexion collective sur sa défense. Elle propose aussi des actions d'information et d'écoute dans les établissements scolaires et municipaux, sur demande des élèves ou des enseignants ainsi que des journées d'actions, notamment lors de la journée internationale des droits de l'enfant qui se tiendra le 20 novembre.

Des permanences gratuites pour les mineurs

Si un mineur souhaite être assisté dans une procédure le concernant, l'association tient des permanences gratuites sans rendez-vous : Tous les mercredis au Palais de justice d'Avignon de 14h30 à 16h30 (renseignements 04 90 86 22 39 ou 04 32 74 00 29- 2, Boulevard Limbert à Avignon). Un mercredi par mois à Pertuis (sur rendez-vous au 04 90 79 50 40), à Cavaillon (sur rendez-vous au 04 90 78 02 00) et à Vedène (renseignements 04 90 23 43 75).